

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle conjoint indirect de la société « Irel HoldCo GmbH », par des sociétés affiliées, de la société « Stonepeak Partners LP » aux côtés du fonds « Triton Fund V »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- L'acquéreur indirect: « Stonepeak Partners LP»;
- L'actionnaire historique : « Triton Fund V » ;
- La cible : « Irel HoldCo GmbH ».

Nature de l'opération :

Prise du contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés :

- Le secteur des solutions d'emballage.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 septembre 2025.



RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle conjoint indirect de la société « Irel HoldCo GmbH », la société holding de la société « IFCO Management GmbH » (avec ses filiales, « IFCO »), par des sociétés affiliées de la société « Stonepeak Partners LP » (avec ses sociétés affiliées), (« Stonepeak »), et par l'un des actionnaires majoritaires existants d'IFCO, le fonds « Triton Fund V ».

« Stonepeak », société en commandite (*limited partnership* en anglais), ayant son siège social qui se situe au c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 190801et immatriculée sous le numéro 4958360, est une société d'investissement alternatif spécialisée dans les infrastructures et les actifs immobiliers.

« Triton Fund V », contrôlée en dernier ressort par la société « Triton Managers V Limited » (en sa qualité de commandité (indirect) de Triton Fund V L.P.), un *general partner* dont le siège social est situé au 1st Floor, 5-6 Esplanade, St. Helier, Jersey, JE2 3QA, Îles Anglo-Normandes, sous le numéro d'enregistrement 124702, appartient à un groupe de fonds de capital-investissement européens indépendants gérés et conseillés par le groupe Triton (collectivement « Triton »). Les fonds gérés et conseillés par « Triton », y compris « Triton Fund V », investissent principalement dans des entreprises de taille moyenne basées en Europe occidentale, centrale et du Nord qui opèrent sur divers marchés, avec un accent particulier sur trois secteurs clés : les technologies industrielles, les services aux entreprises et la santé. « Triton » se concentre sur les entreprises qui ont le potentiel d'apporter une valeur durable à long terme et qui sont capables de créer une valeur durable à long terme malgré les fluctuations économiques, et travaille en étroite collaboration avec la direction de ces entreprises pour atteindre cet objectif.

« Irel HoldCo GmbH », immatriculée sous le numéro HRB 248738 et dont le siège social est situé à Pullach im Isartal, en Allemagne, est la société holding d'IFCO, un fournisseur mondial de solutions d'emballages réutilisables pour les produits alimentaires frais. Elle exploite un parc de plus de 400 millions de conteneurs d'emballage réutilisables (« RPC ») dans le monde entier. « IFCO » fournit également des services de gestion liés à ses RPC, allant de la livraison de conteneurs propres aux producteurs, à leur collecte auprès des détaillants, en passant par leur nettoyage et leur désinfection en vue de leur réutilisation.